

|  |                     |                                |                   |
|--|---------------------|--------------------------------|-------------------|
| <b>Séance du conseil municipal de mercredi 6 novembre 2024 à 20 heures 00</b>              |                     |                                |                   |
| Commune de LACAVE 46   |                     | Convocation du 29 octobre 2024 |                   |
| <b>Présents</b> : Mesdames Messieurs : BUFFAROT CHAMBON ELISABETH ROUGIE ROUSTEAU SABARROS |                     |                                |                   |
| <b>Absent(e)(s)</b> : Mesdames BAEY et ROUSTEAU Messieurs LAGARRIGUE et MAGNIEN            |                     |                                |                   |
| <b>Pouvoir(s)</b> : MM. sans   |                     |                                |                   |
| <b>en exercices : 9</b>  | <b>Présents : 5</b> | <b>Votant(s) : 5</b>           | <b>Quorum : 5</b> |
| Secrétaire de séance : M. David ROUGIÉ<br>Assisté(e) de la secrétaire de mairie            |                     |                                |                   |
| <b>Procès-verbal de SEANCE</b>   |                     |                                |                   |

Ouverture de séance

| SEANCE DU 6 novembre 2024 |   |
|---------------------------|---|
| <b>Ordre du jour</b>      |   |
| <b>1</b>                  | Désignation du secrétaire de séance   |
| <b>2</b>                  | Approbation du procès-verbal de séance du 2 octobre 2024  |
| <b>3</b>                  | FINANCES  |
|                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des propositions d'emprunt et de prêt relais</li> <li>- Suivi des subventions</li> <li>- Proposition de décision modificative pour intégrer la subvention, l'emprunt et le prêt relais</li> </ul> |
| <b>4</b>                  | ADRESSAGE<br>Suivi de la commande   |
| <b>5</b>                  | ACHAT BATIMENT DES CONSORTS DELCAYRE<br>Proposition de participation au diagnostic  |
| <b>6</b>                  | OFFRE D'EMPLOI - SECRETARIAT DE MAIRIE<br>Modification de l'offre d'emploi  |
| <b>7</b>                  | Compte rendu de réunions  |
| <b>8</b>                  | Informations & questions diverses   |

### 1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur David ROUGIÉ est désigné(e) secrétaire de séance

### 2 Approbation du procès-verbal du 2 octobre 2024

Martine BUFFAROT demande une modification de formulation de son intervention sur le sujet KARSTIQUE, du point « informations et questions diverses ».

C'est pourquoi, l'approbation du procès-verbal est reporté à la prochaine séance.

**3****FINANCES**Présentation des propositions d'emprunt et de prêt relais  
Suivi de subventions

Proposition de décision modificative pour intégrer la subvention, l'emprunt et le prêt relais

Conformément au plan de financement des projets de la maison des saisonniers et de l'espace polyvalent administratif associatif, M. CHAMBON présente les propositions d'emprunt du Crédit Agricole, de la Caisse d'Épargne, de la Banque Postale.

Il indique, qu'afin de signer les contrats de l'emprunt et du prêt relais, il convient de prévoir l'inscription budgétaire, cette année.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité,

- donne pouvoir au Maire d'établir la décision modificative suivante :

| Investissement recettes en € |                        |                    | 383 082,00 |  |
|------------------------------|------------------------|--------------------|------------|--|
| Article                      | Programme              | montant à intégrer |            |  |
| 1322                         | 159                    | 33 082,00          | 33 082,00  |  |
| 1641                         | Emprunt et prêt relais | 120 000 et 230 000 | 350 000,00 |  |
| Investissement dépenses en € |                        |                    | 383 082,00 |  |
| 2132                         | 159                    | 208 082            |            |  |
| 2132                         | 160                    | 175 000            |            |  |

- confirme les subventions acquises à ce jour,
- accepte la subvention de 33 082 € attribuée, récemment, par la Région Occitanie au titre du tourisme durable responsable et solidaire.

**4****ADRESSAGE**

Suivi de la commande

M. Le Maire présente le modèle de lettre qui sera transmis aux habitants.

Angélique SABARROS demande si l'on peut rajouter le hameau, au lieu-dit désigné. La question sera posée à Mme PAU du Conseil départemental.

**5****ACHAT DU BATIMENT DES CONSORTS DELCAYRE**

Proposition de participation au diagnostic

Le Maire expose :

Depuis deux ans, les négociations relatives à l'analyse des sols de l'ancienne station-service (dont cuves enterrées) sur la parcelle B707, n'ont pas abouti en raison du paiement du diagnostic.

Il informe, avoir rencontré M. DELCAYRE, sans succès.

Il présente aux conseillers municipaux, le devis prévisionnel du diagnostic de SOCOTEC. La somme était de 4 410 € et sera actualisée .

Le Maire propose de payer la moitié de ce diagnostic.

David ROUGIE dit que cette initiative communale peut créer un précédent.

Un débat s'engage.

Le Maire demande de procéder au vote.

Après discussion, le conseil municipal, procède au vote suivant :

- 4 pour, 1 contre, l'enregistrement de l'inscription budgétaire de la moitié du diagnostic par la mairie,
- Donne pouvoir au Maire d'actualiser le devis qui ne devra pas dépasser 5000 €,
- Donne pouvoir au Maire de signer le devis, actualisé, conformément au vote du conseil.

**6**

## OFFRE D'EMPLOI – secrétaire de mairie

Modification de l'offre d'emploi

Stéphane CHAMBON signale, que pour le moment, il n'y a pas de candidats susceptibles de pourvoir le poste. Il indique avoir ouvert l'offre d'emploi à 35 heures. Cette initiative ne modifie pas la déclaration de l'emploi de secrétaire général de mairie. Elle permet d'élargir la recherche d'emploi.

La secrétaire indique que le Centre de Gestion du Lot a transmis l'information à France Travail. Angélique SABARROS rajoute qu'afin d'optimiser la publicité, il conviendrait de visualiser le poste sur France TRAVAIL. La secrétaire se renseignera pourquoi, le poste n'est pas visible sur leur plateforme.

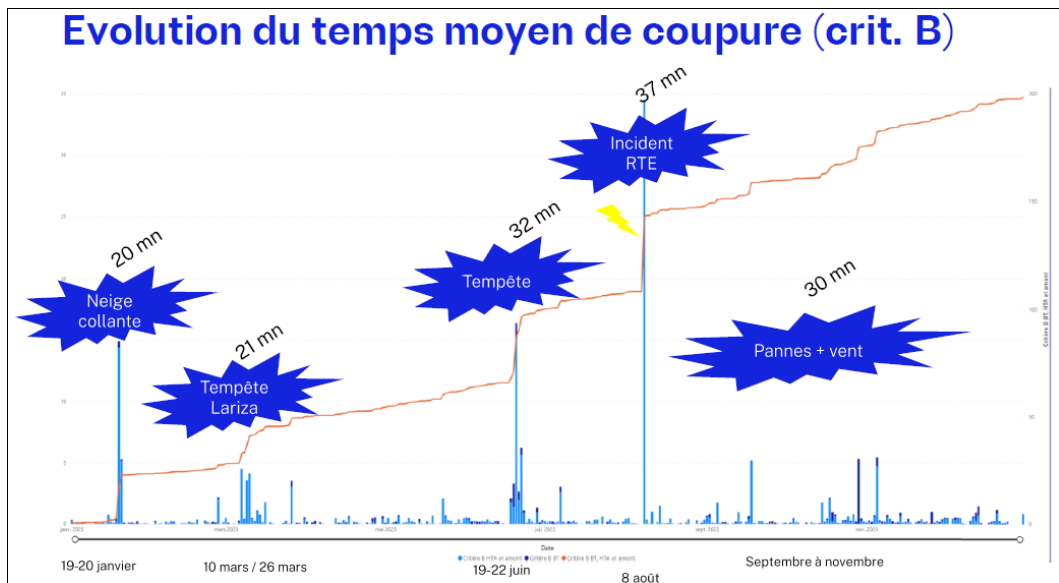
**7**

## COMPTE RENDU DE REUNIONS

### ENEDIS

David ROUGIÉ fait un compte rendu de sa réunion à Figeac. Il explique,

- Que la production des différentes sources d'énergie est transportée par RTE, puis distribuée par ENEDIS. La fourniture d'électricité, quant à elle, est mise en concurrence.
- Qu'une convention d'école des réseaux pour la transition énergétique est signée, en septembre dernier.
- L'organisation de la direction territoriale d'ENEDIS
- L'évolution du temps moyen de coupure présenté ci dessous



- le fonctionnement des réseaux aériens qui est soumis aux aléas climatiques, aux activités des tiers, à la faune et à la flore. L'objectif est de diminuer la durée et le nombre. Les microcoupures qui ne sont pas plus fréquentes, mais nos appareils y sont de plus en plus sensibles, d'où une augmentation de réclamations à ce sujet. Il convient de sensibiliser les citoyens à l'élagage, l'entretien de la végétation...
- Qu'un guide pratique est mis à la disposition des collectivités pour réaliser les demandes en toute autonomie. La commune peut suivre les consommations d'énergie des bâtiments de la mairie et de l'éclairage public, avec l'Espace Mesure et Services.
- Les projets d'évolution des statuts 2025 du Territoire des énergies du Lot (TE46), leurs actions
- Les thèmes des travaux réalisés qui sont les suivants :

| Themes  | Travaux réalisés      |               |
|---|-----------------------|---------------|
|   | 2023                  |               |
|   | HT                    | Nb Opérations |
| <b>ELECTRIFICATION</b>                        |                       |               |
| Extensions de réseau                          | 2 115 725,94 €        | 103           |
| Renforcement de réseau                        | 3 249 598,86 €        | 52            |
| Dissimulation de réseau                       | 1 004 970,45 €        | 18            |
| Sécurisation de réseau                        | 2 277 710,69 €        | 72            |
|   | <b>8 648 005,94 €</b> | <b>245</b>    |
| <b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>                       |                       |               |
| Compte de tiers                               | 52 786,57 €           | 4             |
| Sous transfert                                | 1 063 508,30 €        | 55            |
| <b>DISSIMULATION reseau ORANGE</b>            |                       |               |
| Compte de tiers                               | 309 280,48 €          | 19            |
| <b>MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC</b>           |                       |               |
| <b>Maintenance Forfaitaire</b>                | 517 047,79 €          | 167           |
| dont transfert en cours d'année               |                       | 12            |
| <b>Déclaration de pannes</b>                  |                       | 1800          |
| <b>Dont pannes donnant lieu à opération</b>   |                       |               |
| <b>Maintenance non programmée</b>             | 135 154,14 €          | 195           |
| <b>INVENTAIRES ECLAIRAGE PUBLIC finalisés</b> | 12 004,43 €           | 8             |
| <b>Réponses à Autorisation Urbanisme</b>      |                       | 2264          |

## 8

## Informations & Questions diverses

- David ROUGIÉ fait un bref compte rendu du conseil d'école. En 2025, 11 élèves partent au collège, 10 jeunes intégreront le RPI. Le total d'élèves sera de 100 élèves. Une classe « en extérieur » aura lieu, un jour par semaine. Il est constaté que les CM1 et CM2 ne sont jamais partis en voyage. Pour eux, il est envisagé une semaine, sur le thème de la bande dessinée, pour 23 enfants qui pourraient se rendre, à Belle Ile en Mer. Concernant les travaux de la classe supplémentaire, dans l'attente des devis des artisans qui seront donnés par l'architecte. Sont évoqués, ce jour-là, le règlement intérieur et l'espace santé du plan obésité.
- Angélique SABARROS ayant assisté à la réunion du CODIR de l'Office du tourisme de la vallée de la Dordogne rend compte que Les Hollandais, puis les Anglais et les Belges sont les premiers touristes à venir en vacances en France. L'occupation du territoire a été rendu compliquée, à cause de la météo, des jeux Olympiques, des élections législatives qui ont diminué le nombre de touristes, en ce début d'été. En aout, grâce à fermeture des entreprises tout est revenu à la normale.
- Angélique SABARROS dit ne pas avoir de réponse pour les panneaux d'information du tri sélectif en grand format destinés à être installés aux espaces poubelles de la commune.

- Le dernier point évoqué par Angélique SABARROS est le sujet de réouverture du bras mort de la Dordogne, fermé actuellement, qu'elle abordera lors de la prochaine réunion de NATURA 2024/919 2000. Le projet du chemin de randonnée de l'Ile de La Borgne pourrait être discuté. Stéphane CHAMBON conclut qu'afin que ce chemin voit le jour, un rendez-vous avec le maire de Pinsac s'impose. Il rajoute, au sujet de la voie verte, que les réunions, auxquelles il a assisté, pour rejoindre Rocamadour sont toujours confuses.
- Concernant la Dordogne, Stéphane CHAMBON rajoute qu'actuellement des travaux se réalisent à hauteur des parcelles *lacavoises* « Les Piboulasses » situées du côté de Blanzaguet. L'enrochement est broyé, cassé, pour rattraper le niveau de la Dordogne.
- Martine BUFFAROT dit qu'il conviendrait de proposer des dates pour souhaiter les vœux aux habitants et préparer une journée des Aînés,
- Au cours de la séance, le repas entre élus est fixé le vendredi 10 janvier.
- Enquête publique du PLUi-H : Stéphane CHAMBON et Philippe MAGNIEN prennent rendez-vous avec le commissaire enquêteur pour motiver les requêtes des administrés. Concernant l'ancien lotissement, il informe avoir demandé de garder en zone constructible, au moins, les parcelles viabilisées à l'époque. L'association RMAE, personne publique associée est contre en raison de de la situation des terrains dans l'espace NATURA 2000. Avec ces affirmations, on va au-devant de contestations.
- Stéphane CHAMBON fait un compte rendu de la séance du conseil communautaire. Au cours de cette séance, la Zone d'Activité Concertée autour de PADIRAC est discutée fortement. Leur problématique est que pendant 4 ans, les concernés n'ont pas déposés de projets.
- Afin de payer les salaires de décembre, il convient d'intégrer 20 € dans le chapitre 012. Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire d'enregistrer la décision modificative suivante : diminution du chapitre 011, article 615231 de 20 € au profit du chapitre 012, article 6411 pour 20 €.

### **Prochaine séance**

Elle est fixée au 17 décembre 2024 à 20 heures.

Fin de séance à 22 heures 40

|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| <b>Secrétaire de séance,</b> | <b>Le maire,</b>        |
| <b>David ROUGIÉ</b>          | <b>Stéphane CHAMBON</b> |